

Commune de Saint-Antoine l'Abbaye
Procès-Verbal
Conseil municipal & délibérations
Séance du 03 novembre 2025 à 19 heures

L'an deux mille vingt-cinq le 03 novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de St Antoine l'Abbaye (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme LONGIS Marie-Line, Maire

Date de convocation du conseil municipal 27 octobre 2025

Présents : LONGIS Maryline, PHILIBERT dit JAIME Michel, MILLIAT Véronique, VEYRAND Pierre, VILLARD Bernadette, GRENIER Roland, GARNIER Christian, JOLLAND Marie-Chantal, Mme CHERON Elodie, Mme DIDIER Véronique, MARIN Béatrice DUC-MAUGE Pascal, Mme GARCIA Brigitte KUHNE Pablo Mme GIRAUD Pascale

Excusés : Mme PUECH Julie pouvoir donné à M. Grenier Roland,

Absents : M. LANOY Julien,

Secrétaire de séance : Mme GARCIA Brigitte

Ordre du jour :

Signature du PV du 15 septembre 2025

Décision du Maire

2025-05-01 Portant sur des virements de crédit Budget Commune

Délibérations :

- ✓ Travaux d'éclairage des peintures Chabry -Demande de subvention au Département
 - ✓ Conventions de déneigement pour la saison 2025-2026
 - ✓ Révision des tarifs du cimetière
 - ✓ Révision des tarifs de droit de place du marché hebdomadaire
 - ✓ Révision des tarifs des salles communales
 - ✓ Révision des tarifs de location de chalets
 - ✓ Révision des tarifs de location des podiums
 - ✓ Convention de dépôt d'œuvres avec le Musée Départemental
 - ✓ Convention d'occupation du domaine public pour la balade en poney lors de la manifestation du Noël des Lumières
 - ✓ Remboursement des exposants en cas de désistement dans le cadre du Noël de Lumières 2025
 - ✓ Désistement du SIRCO de la commune de St Hilaire du Rosier et répartition de sa part contributive
- Divers**

1/ Choix du secrétaire de séance.

Mme GARCIA Brigitte a été élue à l'unanimité.

2/ Validation et signature du PV du 15 septembre 2025

Accepté à l'unanimité.

3/ Décisions du Maire

- **2025-05-01** Portant sur des virements de crédit Budget Commune

4/ Travaux d'éclairage des peintures Chabry – Demande de subvention au Département

Mme le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que bien que les peintures Marc Chabry aient été restaurées avec soin, l'éclairage actuel présent au sein de l'église Abbatiale ne valorise pas pleinement leur richesse picturale et pourrait être repensé pour en améliorer la mise en valeur.

C'est pourquoi elle propose de lancer une étude pour les mettre en lumière pour un coût de 1500 € HT et propose de l'autoriser à effectuer une demande de subvention auprès du Département à hauteur de 80% soit un reste à charge pour la commune de 300 € HT.

Arrivée de Mme Elodie CHERON à 19h20 avant le vote de la délibération.

Accepté à l'unanimité des votants avec 16 votants

Commune de Saint-Antoine l'Abbaye
Procès-Verbal
Conseil municipal & délibérations
Séance du 03 novembre 2025 à 19 heures

5/ Convention de déneigement sur Saint Antoine l'Abbaye-Dionay -Tarification année 2025-2026

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que chaque année, des exploitants agricoles interviennent sur certaines routes communales pour le déneigement hivernal et qu'il est nécessaire d'établir des conventions précisant les tarifs horaires et forfaits. Après lecture des conventions avec proposition de tarifs restants inchangés par rapport à l'année précédente, la délibération est votée.

Accepté à l'unanimité des votants avec 16 votants

6/ Cimetières Dionay et St Antoine-l'Abbaye - Révision des tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026

Mme le Maire propose de réviser les tarifs à compter du 01/01/2026 concernant l'achat et le renouvellement des concessions dans les cimetières de la commune et propose les tarifs suivants

↳ **Cimetière Dionay et Saint-Antoine-l'Abbaye**

- Concession trentenaire : 2.60m*1.00m (Dionay) 2.50m*1.25m (St-Antoine) 220 €
2.60m*2.00m (Dionay)/ 2.50m*2.50m (St-Antoine) : 385 €
- Concession cinquantenaire : 2.60m*1.00m (Dionay) / 2.50m*1.25m (St-Antoine) : 350 €
2.60m*2.00m (Dionay) / 2.50m*2.50m (St-Antoine) : 640 €

↳ **Columbarium sur Dionay et Saint-Antoine-l'Abbaye**

- Concession cinquantenaire : 625€

Accepté à l'unanimité des votants avec 16 votants

7/ Droit de place sur le marché hebdomadaire – Révisions des tarifs au 01/01/2026

Mme le Maire propose la révision des tarifs au 01/01/2026 pour les droits de places sur le marché hebdomadaire en passant de 60 € à 70 € pour l'année avec électricité et de 30 € à 35 € sans électricité pour 2m linéaire. Au-delà les tarifs restent inchangés.

Accepté à l'unanimité des votants avec 16 votants

8/ Tarif de location des salles communales applicable au 01/01/2026

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il est utile d'ajuster le tarif de location des salles communales. Il est proposé d'augmenter le tarif de location pour la salle des fêtes de Dionay concernant les activités régulières des associations à savoir 260 € pour 2 activités par semaine et 200 € pour 2 activités par mois. Mise en place également de convention pour les salles du bâtiment des étrangers

Accepté à l'unanimité avec 16 Votants

9/ Tarif de location des chalets applicable au 01/01/2026

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs des chalets en rajoutant qu'un chalet peut être mis à disposition à titre gratuit aux organismes institutionnels ou aux associations en échange de prêt de matériel ou de service à la commune.

Accepté à l'unanimité avec 16 Votants

10/ Révisions des tarifs pour la location des podiums applicables au 01/01/2026

Concernant la révision des tarifs pour les podiums Mme le Maire propose de rajouter une tarification pour les associations extérieures et les non-résidents à hauteur de 100 € au 1^{er} jour d'utilisation et 50 € par jour supplémentaire d'utilisation. Une dérogation aux tarifs de location a été insérée notamment que les podiums pourront être mis à disposition à titre gratuit aux organismes institutionnels ou aux associations en échange de prêt de matériel ou de service à la commune.

Accepté à l'unanimité avec 16 Votants

11/ Convention de dépôt d'œuvres avec le Musée Départemental

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que la commune met, à titre temporaire et révocable, en dépôt au musée départemental de Saint-Antoine-l'Abbaye des œuvres provenant de l'église abbatiale d'une part, des archives communales et de la chapelle Saint-Jean le Fromental d'autre part. Ces œuvres sont présentées au sein du parcours muséographique permanent *Chroniques d'une abbaye* ou conservées dans les réserves du musée. Elle propose de l'autoriser à renouveler la convention de dépôt d'œuvres avec le musée départemental pour une durée de 5 ans.

Accepté à l'unanimité avec 16 Votants

Commune de Saint-Antoine l'Abbaye
Procès-Verbal
Conseil municipal & délibérations
Séance du 03 novembre 2025 à 19 heures

12/ Convention d'occupation du domaine public pour l'organisation de balades en poneys lors de la manifestation du Noël des lumières

Mme le Maire propose de mettre à disposition à titre gracieux une partie du domaine public pour l'organisation de balades en poneys lors de la manifestation du Noël des Lumières des 06 et 07 décembre 2025 aux prestataires en faisant la demande.

Accepté à l'unanimité avec 16 Votants

13/ Noël des Lumières 2025 – Remboursement des exposants en cas d'annulation

Mme le Maire rappelle au conseil municipal qu'en vertu du règlement du Noël des Lumières les inscriptions validées et réglées par les exposants ne leurs sont plus remboursées en cas d'annulation de leur part après le 21 novembre 2025. Toutefois il n'est pas prévu les cas d'annulation avant cette même date et elle propose de statuer sur un éventuel remboursement total par la commune à l'exposant faisant une demande d'annulation de sa participation au Noël des Lumières malgré son règlement, avant la date du 21/11/2025

Accepté à l'unanimité avec 16 Votants

14/ SIRCO – Participation financière des communes suites au désistement de la commune de St-Hilaire-du-Rosier

Mme le Maire rappelle que lors d'un précédent conseil municipal il a été validé que l'ensemble des communes membres du SIRCO participeront aux charges d'exploitation évaluées à hauteur de 90 000 € TTC avec une participation pour la commune de St-Antoine l'Abbaye s'élevant à 8 975 €.

Mme le Maire informe que suite au retrait de la commune de St-Hilaire-Du-Rosier du SIRCO sa part financière de 13 244 € doit être répartie entre les 10 communes membres de la collectivité.

Ainsi, elle propose au conseil municipal de valider la participation financière supplémentaire de 1 562 € pour la commune de St-Antoine l'Abbaye.

Accepté à l'unanimité avec 16 Votants – Pour 12 – Abstention 4

15/ Divers

➤ **Point PLUI**

Roland Grenier Adjoint à l'urbanisme rappelle que l'enquête public est close depuis le 01/08/2025. La SMVIC fait la tournée des communes pour faire le point sur les levées de réserves faites par la Préfecture en fin d'année et la signature définitive des maires interviendra fin janvier 2026.

➤ **Point Noël des lumières**

Mme MILLIAT, adjointe à la communication informe que la communication est à venir et qu'il est d'ores et déjà prévus une soixantaine d'exposants. Les frais engagés seront couverts par la location des stands. De plus une subvention de 1000 € de la part de la Région doit être perçue ainsi qu'un reliquat de 2 500 € pour l'édition de l'année précédente. Elle précise également que la paroisse met à disposition gracieusement le jardin abbatial pour y installer la maison du père Noël qui sera abritée sous le chapiteau du comité des fêtes mis à disposition gratuitement également.

Elle remercie également l'association Saint Antoine Développement pour son don de 1 000 € à la commune pour l'achat de lumières.

➤ **Point SDIS**

Mme le Maire informe que le SDIS souhaite faire une campagne de recrutement de jeunes sapeurs-pompiers et qu'une réunion se déroulera le 28/11/2025 sur la commune de Chatte.

➤ **Point logements communaux**

Mme VILLARD, adjointe informe le conseil que le logement vacant à Dionay de type T2 sera loué à compter du 01/12/2025.

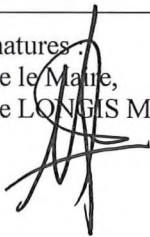
Commune de Saint-Antoine l'Abbaye
Procès-Verbal
Conseil municipal & délibérations
Séance du 03 novembre 2025 à 19 heures

- **Point Voix du Tram**
Mme DIDIER Véronique, en charge du journal communal informe les conseillers la distribution se fera fin novembre avant le marché du Noël des Lumières
- **Point Vœux du Maire**
Mme le Maire rappelle que les vœux du maire se dérouleront le 09 janvier 2026 à 18h30
- **Point Finances**
Mr PHILIBERT Michel informe les conseillers qu'au 31/10/2025 :
 - Fonctionnement :
 - Dépenses : 73% du budget
 - Recettes : 92% du budget
 - Investissement :
 - Dépenses 41.4% du budget
 - Recettes 57.5 % du budget
 -
- **Point travaux salle multi-activité**
Mr VEYRAND Pierre, adjoint aux travaux présente les futurs plans proposés par l'architecte.
- **Point sur la prolifération des pigeons sur la commune**
Mme le Maire informe le conseil qu'elle a bien pris acte du problème lié à la prolifération des pigeons sur la commune et a écrit à l'Inspecteur en charge de l'Hygiène et de l'Insalubrité afin d'avoir des informations quant à la position de la mairie et de ses actions possibles.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole la séance levée à 21h40

Prochain conseil municipal : Lundi 15 décembre 2025 à 19h00

Signatures
Mme le Maire,
Mme LONGIS Marie-Line



Le secrétaire,
Mme GRACIA Brigitte

